

Comité d'Établissement extraordinaire du 5 avril 2018

Activité partielle 2^{ème} trimestre 2018

La Direction rappelle le contexte de dégradation négative de l'évolution des commandes qui oblige à envisager une période d'activité partielle. A aujourd'hui, notre visibilité n'est que de 3 semaines.

La baisse des volumes provient essentiellement de notre client IVECO Madrid qui subit l'impact du changement de stratégie commerciale (arrêt de l'incitation commerciale de reprise du véhicule lors de l'achat d'un véhicule neuf), et l'obligera à avoir également recours à l'activité partielle.

Commandes d'avril à juillet 2018	Capacité productive	Delta	Recours activité partielle
11614	14660	- 3046	14,7 jours

L'activité partielle sera programmée suivant les volumes de production par type de moteur :

C8/C9 :	2008
C10/11/13 :	8125
C13 bi-stadio/C16 :	1481

- Avril : activité partielle confirmée sur les 25-26-27 avril
- Mai : aucune activité partielle prévue
- Juin :

Ligne principale	Ligne Bi-stadio	Vilebrequins
1 – 8 – 22 juin + semaine 26	8 – 27 – 28 – 29 juin	22 juin + semaine 26

- Juillet :

Ligne principale	Ligne Bi-stadio	Vilebrequins
6 – 13 – 20 juillet + semaine 30	6 – 20 juillet + semaine 30	20 juillet + semaine 30

Pour les services supports, la gestion sera la même que celle des mois de mars et avril, à savoir en fonction des besoins de chaque service.

Les salariés de la ligne Arbres à cames seront déplacés sur la ligne des Bielles pour une demande supplémentaire de PR (pièces de rechange), ils ne seront pas affectés par l'activité partielle.

Le prêt de personnel volontaire de Bourbon-Lancy à Garchizy est maintenu, et toute autre demande de prêt de la part d'un établissement du groupe sera systématiquement proposée.

Les formations seront programmées en priorité sur les périodes d'activité partielle (formation moteur, management, maintenance et sécurité).

La Direction a rappelé que les heures supplémentaires étaient effectuées pour pouvoir livrer les moteurs dans les délais fixés, cette situation n'étant pas favorable puisque cela représente une perte pour l'établissement.

Elle a rappelé également que les retards sont principalement dus à des problèmes de fournisseurs, ce qui génère des incomplets que nous devons tout de même récupérer dans les délais.

Le SNI-UNSA a indiqué que nous subissons cette situation qui est due à plusieurs facteurs indépendants de l'établissement, et donne un avis favorable aux mesures mises en place pour y faire face, que ce soit le recours à l'activité partielle ou les autres actions permettant de réduire au maximum le nombre d'heures chômées, comme les formations par exemple.